

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le 29 août à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire.

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. François DECOOPMAN, Mme Nathalie ALEXANDRE, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, M. Sébastien LENOIR, M. Serge MINERVINI, M. Pascal MARECHAL, formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : M. Axel VAN LOOY ayant donné pouvoir à M. Serge MINERVINI
M. Nicolas DESANDERE, M. Vincent FORTIN, Mme Aurélie MARECHAL, Mme Laetitia WATTIER, Mme Nelly VEGA, absents excusés.

Monsieur Régis VAN DE KERCKHOVE a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Acquisition d'un bien par voie de préemption

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du conseil municipal du 17 juin 2013 instituant un droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Fournival,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner enregistrée en mairie sous le n° 2024/03, reçue le 27/07/2024, adressée par Maître Clément BOUTHORS, notaire à Saint Just en Chaussée, en vue de la cession moyennant le prix de 98 000€, d'une propriété sise au 12 Bis rue du château d'eau, Le Plesseret, 60130 FOURNIVAL, cadastrée section B ns°609 et 606, d'une superficie totale de 12a 53ca ;

Considérant que le bien est adapté aux besoins des services techniques, à savoir stockage du matériel dans un lieu sécurisé, dans un même endroit. Actuellement le matériel est entreposé sur plusieurs lieux au sein de la commune. Le local permettra également de mettre le véhicule ainsi que la remorque de la commune à l'abri. Le service technique n'a actuellement aucun lieu pour faire stationner le véhicule communal. Le terrain permettra l'installation d'une serre horticole pour la culture des plantations communales. Les agents disposeront de sanitaires sur place.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'acquérir par voie de préemption le bien situé au 12 Bis rue du château d'eau, Le Plesseret, La vente se fera au prix de 98 000€ HT.

OBJET : Demande de subvention Départementale pour l'acquisition d'un bien

Considérant l'opportunité d'acquisition de la propriété du 12 Bis rue du château d'eau, afin d'y accueillir les services techniques de la commune.

En vue de l'acquisition de ce bien, moyennant le prix de 98 000€ HT, il est nécessaire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental ;

OBJET : Chemin de Bizancourt

Deux devis sont présentés pour des travaux de réfection d'une partie du chemin de Bizancourt, sur environ 700m. Le montant des travaux est estimé entre 70 000€ HT et 94 000€HT.

Considérant le coût important des travaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de ne pas donner suite aux devis et recherche une solution moins onéreuse.

Point sur les commissions

- **Commission travaux, voirie et urbanisme :**

- Proposition de travaux de sécurité routière :

Monsieur François DECOOPMAN présente des devis.

Réalisation de bandes rugueuses, rue du tour de ville pour un montant de 3 048€ TTC, le devis est validé par le Conseil Municipal.

Travaux d'aménagements au hameau du Plesseret, plateau surélevé montant des travaux 17 900€ HT, rond-point au carrefour rue du château d'eau et chemin de Noyon 21 930€ HT, auquel il faut ajouter la préparation de chantier pour un montant de 3 260€HT.

Le Conseil Municipal décide de ne pas retenir ce devis et de le retravailler.

La séance est levée à 19 heures 45.

Informations diverses

Les habitants qui souhaitent réfléchir et travailler sur le fleurissement et les aménagements paysagés de la commune peuvent se manifester auprès de la Mairie, par mail à mairie.fournival@orange.fr ou par téléphone au 03.44.78.52.74.

La municipalité organisera une réunion à ce sujet pendant la période hivernale.

Initiation aux gestes de premiers secours :

Le défibrillateur externe automatisé (DAE) de la commune a été récemment installé à l'extérieur de la salle des fêtes. Les pompiers de Saint Just-en-Chaussée en collaboration avec la Mairie de Fournival, vous proposent une initiation aux gestes de premiers secours et au maniement du DAE.

Cette initiation aura lieu à la caserne de Saint Just-en-Chaussée, au mois de novembre (date à définir selon le nombre d'inscription et la disponibilité du formateur).

Pour vous inscrire, veuillez contacter la Mairie au 03.44.78.52.74 ou par mail mairie.fournival@orange.fr

Atelier informatique gratuit :

La Communauté de Communes du Plateau Picard vous propose un atelier informatique gratuit à Fournival, salle au rez-de-chaussée de la Mairie, les lundis de 14H30 à 16H30.

Découvrez, utilisez un ordinateur, démarches en ligne, e-mails, naviguez sur internet en autonomie...

Pour connaître les dates, prenez rendez-vous avec Camille BURGALAT votre conseillère numérique au 06.67.69.47.36.

**Le Maire,
Olivier COULON**

